

Paris, 3 juin 2015

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'ETAT ET LES PARTENAIRES SOCIAUX ENGAGENT LA REFORME D'ACTION LOGEMENT AU SERVICE DU LOGEMENT ET DE L'EMPLOI

Sylvia Pinel, Ministre du Logement, de l'Egalité des Territoires et de la Ruralité a réaffirmé mercredi 3 juin 2015 l'engagement de l'Etat à soutenir la réforme initiée par les Partenaires sociaux en vue de renforcer l'efficacité économique et sociale d'Action Logement au service de la relance de la politique du logement.

A l'issue de l'Assemblée Générale de l'UESL - Action Logement tenue ce jour, les Partenaires sociaux se sont, pour leur part, félicités du « pacte de confiance » renouvelé avec l'Etat et de l'engagement conjoint pour conduire cette transformation.

Ce projet de réforme radicale est destiné à faire d'Action Logement un groupe puissant et réactif, implanté localement, au plus près des besoins des entreprises, et doté d'une gouvernance paritaire renforcée. Témoignage de l'efficacité d'un paritarisme responsable au service de l'intérêt général, il va permettre :

- De faciliter l'accès au logement et donc à l'emploi de tous les salariés, et en particulier des travailleurs précaires, souvent jeunes.
- De construire plus et mieux, en garantissant l'équité de traitement entre les organismes du logement social, prioritairement dans les territoires tendus, là où les besoins en logements abordables sont les plus importants.
- De mettre en œuvre la capacité d'innovation d'Action Logement pour offrir des réponses adaptées à l'évolution des besoins et des modes de vie des salariés.

Deux mois seulement après son lancement, les Partenaires sociaux affirment leur détermination à mettre en œuvre ce projet :

- La mission de préfiguration appelée à refondre l'organisation d'Action Logement a été lancée, avec la constitution de 24 groupes de travail.
- L'amendement autorisant le gouvernement à prendre par voie d'ordonnances les dispositions législatives permettant la mise en œuvre de la réforme d'Action Logement est en débat au Parlement.

Bernard GAUD, Président de l'UESL-Action Logement se félicite « de la qualité de la relation établie avec les pouvoirs publics depuis plusieurs mois et notamment lors de la préparation de la convention Etat-Action Logement. Nous conduisons un vaste projet novateur pour réformer Action Logement avec pour ambition de mieux assurer notre mission - servir les entreprises, les salariés et la politique du logement en France - et d'atteindre les objectifs précis fixés avec l'Etat en matière de production de logements et d'accompagnement des salariés dans leur mobilité résidentielle et professionnelle ».

Jean-Baptiste DOLCI, Vice-président de l'UESL-Action Logement a déclaré : « L'année 2014 a été une année charnière. La signature de la Convention quinquennale et les discussions qui l'ont précédée, ont été dictées par le constat que l'Etat et Action Logement poursuivent un objectif commun : utiliser au mieux les ressources de la PEEC pour apporter des solutions efficaces, rapides, concrètes et innovantes à la problématique du logement en France. La réforme d'Action Logement contribuera à atteindre les objectifs ambitieux que nous nous fixons ».

A PROPOS D’ACTION LOGEMENT

Depuis plus de 60 ans, Action Logement gère paritairement la Participation des Employeurs à l’Effort de Construction (PEEC) en faveur du logement des salariés. La mission fondatrice d’Action Logement, acteur de référence du logement social en France, est de faciliter le logement pour favoriser l’emploi.

Grâce à son implantation territoriale, au plus près des entreprises et de leurs salariés, ses équipes mènent, sur le terrain, deux missions principales.

Tout d’abord, construire et financer des logements sociaux et intermédiaires, prioritairement dans les zones tendues, en contribuant aux enjeux d’éco-habitat, de renouvellement urbain et de mixité sociale.

Sa deuxième mission est d’accompagner les salariés dans leur mobilité résidentielle et professionnelle. Action Logement s’attache particulièrement à proposer des services et des aides financières qui facilitent l’accès au logement, et donc à l’emploi, des bénéficiaires qu’ils soient jeunes actifs, salariés en mobilité ou en difficulté.

CHIFFRES CLES 2014

- Un patrimoine de près de 900 000 logements sociaux et intermédiaires.
- 547 257 aides et attributions de logements délivrées.
- 1,2 Milliard d’euros dédié au financement du logement social.
- 900 millions d’euros dédiés au financement de l’Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU).

CONTACTS PRESSE

UESL-Action Logement

Jean-François Faucher : 01 44 85 81 44 - jean-francois.faucher@actionlogement.fr

Anne Lamy : 01 44 85 81 39 - anne.lamy@actionlogement.fr